

E. Résumé et recommandations

38. Certains foetus courent des risques dès le moment de leur conception ou peu de temps après. Comme nous l'avons vu, il existe un certain nombre de conditions prévisibles et non inéluctables qui peuvent entraîner des dommages définitifs; il s'agit notamment de la mauvaise alimentation, de l'abus de médicaments, d'alcool et de tabac et d'une tension émotionnelle exceptionnelle. Pourtant, lorsqu'on parle de grossesses dangereuses, il arrive souvent qu'on ne tienne pas suffisamment compte des risques élevés que présente la mère. Dans bien des cas, il s'agit d'une très jeune femme non préparée émotionnellement à devenir mère à cette période de sa vie. Lorsqu'une jeune femme célibataire, ou qui vit une relation plus ou moins stable avec un homme, décide de ne pas interrompre sa grossesse, elle assume une grande responsabilité, non seulement pour sa propre santé, mais également pour celle de son enfant. Bien souvent, elle n'est préparée ni psychologiquement, ni émotionnellement, ni matériellement à assumer cette responsabilité. La mère célibataire enceinte n'est qu'un exemple de futures mères présentant un niveau élevé de risques. Bien souvent, une jeune fille de 17 ou 18 ans qui a eu une enfance malheureuse pendant laquelle elle a été négligée et maltraitée par ses parents, sera elle-même une mère présentant un niveau élevé de risques. Pour échapper au foyer familial, elle épousera un jeune homme du même âge ou vivra avec lui, lequel peut, lui aussi, avoir été négligé ou maltraité pendant son enfance. Un tel couple sera à peine mieux préparé à accueillir un enfant que la jeune mère célibataire.

39. Recommandations

1. Nous recommandons que les gouvernements, à tous les niveaux, et les organismes de santé intensifient leur efforts

a) afin de sensibiliser le public au fait que les neuf mois de vie intra-utérine sont aussi importants pour la formation de l'enfant que toute autre période de neuf mois dans la vie de celui-ci; et

b) afin d'offrir des services et de donner des renseignements au public, en particulier aux femmes, sur l'importance que revêt la nutrition pour la croissance et la formation de l'enfant.

2. Nous recommandons que des cours sur le rôle des parents soient offerts par tous les niveaux de gouvernement et les organismes non gouvernementaux responsables de la protection de l'enfance.

3. Nous recommandons que le gouvernement fédéral, après consultation avec les provinces et les territoires,

a) verse des allocations familiales à la mère qui vit au-dessous du